

Informations de base	
2021/2528(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Contenu du dossier à présenter par l'enquêteur à l'Autorité européenne des marchés financiers, le droit d'être entendu sur les décisions provisoires et le dépôt des amendes et des astreintes (modification du règlement délégué (UE) n° 667/2014) Complétant 2010/0250(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
26/01/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)00339	
26/01/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
10/02/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/05/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		